

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Tragédie de Mbounaneville : désormais 5 morts, tous identifiés

E.EBANG MVE
Oyem/Gabon

Le terrible accident de la route survenu lundi dernier entre Oyem et Mitzi, à la hauteur du village Mbounaneville, a finalement fait cinq victimes, dont quatre sur-le-champ. La cinquième personne (qui avait été annoncée morte dans la collision) a malheureusement rendu l'âme, un peu plus tard, lors de sa prise en charge au service de réanimation du Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO). Les identités de ces victimes nous ont été communiquées par les

sapeurs-pompiers du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Il s'agit de : Longin Engo Ella (Gabonais de 52 ans, chauffeur du Toyota Picnic), Jérôme Nzogho Ndong (Gabonais de 42 ans), Antoine Rosny Mba Ondo (Gabonais de 33 ans), Mahama Akma (Tchadien de 47 ans) et Awa Adjé (Camerounaise de 39 ans). Selon une source proche de la direction de l'hôpital, une blessée est toujours en soins intensifs au service réanimation. Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Guy Patrick Obiang Ndong – présent à Oyem dans le cadre des manifestations

des journées nationales de la jeunesse chrétienne catholique –, était au chevet des blessés. Le membre du gouvernement, médecin de formation, a enfilé sa blouse pour administrer personnellement des soins à certains blessés admis au CHRO. Pour rappel, cet accident tragique a eu lieu au cours d'une collision entre un bus Coaster de l'Agence "Major Transport" qui revenait de Libreville, et un Toyota Picnic à usage commercial, ayant embarqué des passagers à destination de Mitzi, chef-lieu du département de l'Okano.



Le ministre Guy Patrick Obiang Ndong administrant des soins à un blessé.

Port-Gentil: il en prend 30 ans pour le meurtre de son oncle

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

Le meurtre commis par Jérémie Kombila Yéno sur Dieudonné Pouabou Moussounda a été examiné lors de la session criminelle ordinaire de Port-Gentil. Déclaré coupable de crime de meurtre, l'accusé a écopé de 30 ans de prison et 20 millions de francs à payer à titre de dommages et intérêts. Les faits. Le 7 mars 2021, Jérémie Kombila Yéno débarque au domicile des époux Pouabou Agaya, au boulevard Ondimba. Il annonce qu'il est le nouveau prophète du Gabon. Jean-Claude Pouabou Agaya, le mari de sa tante, réussit à l'entraîner à l'extérieur. Mais, le jeune homme file à la cuisine et s'arme de deux couteaux. Pris de panique, le maître des lieux alerte la Police judiciaire (PJ). Sur ces entrefaites, le neveu agité ordonne à son oncle Dieudonné Pouabou Moussounda de défoncer la porte de la chambre conjugale. Ce dernier n'y arrive pas et reçoit un coup de biche, puis plusieurs coups de couteau avant l'arrivée de la PJ. À la barre, l'accusé a reconnu avoir donné



Jérémie Kombila Yéno devant la Cour.

la mort à Dieudonné Pouabou Moussounda, tout en restant évasif sur le mode opératoire. Le procureur général, Édith Christiane Mvou Loubamono, a relevé que l'infraction commise était assortie d'actes de torture et de barbarie, puis a requis la culpabilité de l'accusé. Outre la réclusion criminelle à perpétuité. Mes André Clémence Bhongo Mavoungou et Dominique O'Ngonwou Dossou, commises à la défense, ont d'abord décrit l'environnement social défavorable dans lequel l'accusé a vécu, et les événements ayant précédé les faits. Avant de plaider, principalement, l'acquiescement pour déficience mentale lors des faits et, subsidiairement, de larges circonstances atténuantes et le sursis.



APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif au renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Moanda.

Commanditaire
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet du marché
Renforcement de la production d'eau potable du Grand Libreville.

- Lot 1 : renforcement de la production eau
 - a) création d'un poste HTA/BT à la station de traitement d'eau potable de Moanda
 - b) armoires électriques, contrôles commande, supervision et foudre
- Lot 2 : mise en place d'un réservoir de distribution d'eau potable du secteur Leyima à Moanda
- Lot 3 : renforcement conduite dn80f Leyima en DN150 fonte
- Lot 4 : renforcement conduite DN80 fonte à Moanda 3 en DN160 PEHD PE100 PN16 traitement d'eau de Moanda.

Date de lancement
jeudi 28 juillet 2022.

Source de financement
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait des dossiers d'appel d'offres
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :
Direction des Achats et Stocks de la SEEG
Base Technique SEEG, sis en face de l'immeuble GABON TELECOM
B.P : 2082 Libreville - Gabon
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Date limite de remise des offres
Mercredi 24 août 2022, à 15h00.

Date visite de site
Mardi 09 août 2022

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres
Du jeudi 28 juillet au mardi 02 août 2022, de 08h00 à 15h30.